



Charte des événements

Article I. Définition

Tout événement s'inscrit dans la **charte des valeurs** de la Fête de la science, qui s'articule autour du partage, de la créativité, de la convivialité et de la responsabilité. Les événements de la Fête de la science sont des rencontres de culture scientifique, technique ou industrielle, tenues en présentiel, au format numérique ou hybride, visant à **rapprocher la science et la société**. Ils sont ouverts au grand public, de tous âges, et peuvent être réservés aux étudiants ou aux publics scolaires. Ils ne sont pas des événements dédiés aux professionnels.

Tout événement est proposée par un porteur de projet événementiel, en réponse à un appel à contribution ou un **appel à projet** lancé par les coordinateurs. Il peut être reconduit chaque année ou proposé à l'occasion d'une édition donnée.

Un événement peut être un **événement ponctuel ou animation**, proposé sous différents types d'animation : **atelier, jeu, conférence, rencontre / débat, exposition, spectacle, visite de site**.

S'il propose au moins deux animations liées entre elles, il est alors définit comme un **événement multi-animations**, proposé sous différents types :

- **un village des sciences** : un événement rassemblant plusieurs animations, sur un lieu unique, au cœur des villes et villages, sous chapiteaux ou tentes ;
- **un festival** : un événement rassemblant plusieurs animations, sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités associant le spectacle, les arts ou les loisirs ;
- **un parcours scientifique** : un événement rassemblant plusieurs animations proposés sur des lieux différents, autour d'une thématique ou d'une quête.



Article II. Communication

L'événement est proposé en langue française ou bilingue.

Tout événement fait l'objet d'un **enregistrement au programme** de la Fête de la science, dans l'espace connecté du site national fetedelascience.fr. Il est affiché au programme après modération par les coordinateurs de la Fête de la science.

L'événement inscrit son identité visuelle dans le respect de la **charte graphique** de la Fête de la science. La communication autour de l'événement peut être faite par d'autres sites web, de préférence par un lien vers l'événement enregistré sur le site national de l'événement. La communication peut aussi être réalisée par la diffusion de supports éditoriaux ainsi que des relais par les média et les réseaux sociaux.

Article III. Évaluation

Tout événement fait l'objet d'une évaluation par le porteur de projet, dans les délais imposés, à travers un **dispositif national d'enquête**. Ce dernier permet également de rendre compte de la satisfaction du porteur de projet ainsi que de mener des enquêtes auprès des publics. Les résultats des enquêtes sont publiés annuellement.

Article IV – Dates

Tout événement sera proposé avec **au moins un jour inclus dans les dates officielles** de la Fête de la science. Si des événements Fête de la science se déroulent au sein d'une autre manifestation plus longue, seuls ceux se tenant pendant les dates de la Fête de la science sont à enregistrer au programme. Un événement dédié est à proposer pour la Fête de la science, par exemple une soirée spéciale ou un atelier scolaire dans le cadre d'une exposition sur plusieurs mois. Il est possible de mentionner la manifestation à laquelle se rattache l'événement, dans la description de l'évènement, lors de son enregistrement dans l'espace connecté.

Article V – Gratuité

Tout événement est accessible gratuitement, ainsi que le lieu dans lequel il est accueilli pour **favoriser un libre accès à tous**. En accord avec les coordinateurs, la vente de livre en dédicace ou autre produit culturel est possible s'ils sont en lien avec les sujets traités par l'événement.

Article VI – Qualité scientifique et culturelle

Tout évènement porte sur un contenu scientifique dont la qualité est garantie par des **experts scientifiques** qui contribuent à la préparation et/ou à l'animation de l'événement. Pour adapter le contenu scientifique aux publics visés, des **médiateurs culturels** sont également associés à la préparation et/ou l'animation de l'événement. L'ensemble des disciplines scientifiques est concerné, des sciences expérimentales aux sciences humaines et sociales.

